



Pour une sociologie structurale du travail

David Pichonnaz, Kevin Toffel

DANS **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES** 2021/5 N° 240 , PAGES 4 À 13
ÉDITIONS **LE SEUIL**

ISSN 0335-5322

ISBN 9782021487701

DOI 10.3917/arss.240.0004

Date de mise en ligne : 13/01/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2021-5-page-4?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

« Le soldat recherche la gloire militaire, le prêtre l'autorité morale, l'homme d'État le pouvoir, l'industriel la richesse, le savant la renommée scientifique. »

Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 [1893], p. 249-250.



AU PIED DE L'ÉCHELLE SOCIALE. Livreurs à domicile pendant l'épisode de confinement du printemps 2020 en France.

Pour une sociologie structurale du travail

Produit d'une division du travail inhérente à tout développement disciplinaire, la parcellisation thématique que connaît aujourd'hui la sociologie comporte son lot de conséquences épistémologiques. La plus regrettable est sans doute un effet d'enfermement qui, faisant obstacle au principe d'analogie constitutif de la démarche scientifique, empêche de décentrer le regard, de comparer ou de s'étonner, appauvrissant ainsi l'imagination sociologique. En dépit de critiques récurrentes émises à propos d'autres sous-champs de la discipline, les sociologies du « travail » et des « professions » en sont largement victimes, étant bien souvent des entités cloisonnées, institutionnalisées en laboratoires distincts, avec leurs revues, littératures, débats, et autres « réseaux thématiques » réunis au sein des grandes associations¹. Érigées en domaines de recherche singuliers, les thématiques du « travail » et des « professions » ont progressivement été dissociées d'une sociologie de portée générale. Sans remettre en question certains acquis notables de ces sous-champs spécialisés, on peut regretter le fait que cette focalisation thématique ait pour corollaire un relatif oubli des rapports sociaux structurant le macrocosme social², ceux-ci débordant les espaces professionnels tout en déterminant les représentations et pratiques des individus qui les occupent. Une focale rétrécie donc, qui présente en outre le risque d'isoler des éléments pourtant inséparables dans l'analyse des pratiques au travail, par exemple l'analyse du travail comme activité d'un côté, celle des organisations du travail ou « groupes professionnels » de l'autre.

La tradition de Chicago, dont l'influence sur la sociologie française des professions est considérable depuis une vingtaine d'années, avait dans un premier temps donné une place importante aux inégalités sociales (en particulier ethno-raciales), considérées

1. Pour une réflexion nourrie sur les causes et les conséquences de ce processus de spécialisation aux États-Unis, voir Étienne Ollion, « De la sociologie en Amérique. Éléments pour une sociologie de la sociologie étasunienne contemporaine », *Sociologie*,

2 (3), 2011, p. 277-294. Sur la division du travail sociologique en France en sous-champs spécialisés, voir Gérald Houdeville, *Le métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, PUR, 2008, p. 83 et suiv.

2. Le macrocosme social, souvent pensé dans les limites d'un État nation (voir Gisèle Sapiro, « Le champ est-il national ? La théorie de différenciation sociale au prisme de l'histoire globale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 200, 2013, p. 70-85) est

composé par l'ensemble des champs – ou microcosmes sociaux – qui constituent ce que le sens commun appelle « la société ».

comme un facteur structurant les espaces urbains, et aux rapports de classe dans les métiers de service³. C'est pourtant l'étude des « chaînes de coopération » qui constitue l'héritage récent d'une sociologie interactionniste laissant les rapports sociaux à la marge de son analyse de la structuration des « mondes » professionnels⁴. Les analyses du travail et des professions imprégnées de cette tradition ont certes établi l'intérêt sociologique de toutes les activités de travail – prestigieuses ou non –, impulsé des enquêtes empiriques approfondies et diffusé des concepts largement mobilisés dont la valeur est avérée (par exemple, division morale du travail, « sale boulot », segments professionnels). Contre les approches focalisées sur les organisations, des auteurs ont, par ailleurs, et de manière salutaire, articulé histoire et ethnographie, plaçant au centre de leurs recherches les pratiques et les relations au travail, portant cependant moins d'attention aux rapports sociaux⁵. Quant au programme phare de la sociologie française des groupes professionnels, l'étude des « identités professionnelles⁶ », il repose sur une conception de la socialisation qui fait peu de cas de l'origine sociale des représentations et pratiques professionnelles⁷.

Les travaux portant sur le monde ouvrier et, plus récemment, des auteur·e·s se définissant comme sociologues du travail ont entrepris une démarche de généralisation des recherches inscrivant les représentations et pratiques professionnelles dans le macrocosme social, par une attention portée aux trajectoires des travailleurs et travailleuses⁸. Le manuel de Christelle Avril, Marie Cartier et Delphine Serre⁹ a contribué à poser les jalons d'une sociologie dispositionnelle du travail. D'autres auteur·e·s ont abordé les univers professionnels en recourant à la théorie des champs, ouvrant une perspective attentive, elle, aux effets des champs environnants sur la structuration des espaces professionnels. L'approche structurale développée par Pierre Bourdieu¹⁰ a par ailleurs fait ses preuves dans le renouvellement des études de l'engagement militant¹¹ et du syndicalisme, en proposant d'associer l'étude des

3. Marie Cartier, « Perspectives sociologiques sur le travail dans les services : les apports de Hughes, Becker et Gold », *Le Mouvement Social*, 211 (2), 2005, p. 37-49 ; Anne Paillet, « Valeur sociale des patient·e·s et différenciations des pratiques des médecins. Redécouvrir les enquêtes de Glaser & Strauss, Sudnow et Roth », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 236-237, 2021, p. 20-39. Pour un travail empirique récent replaçant les relations entre professionnel·le·s et client·e·s dans des rapports de classe et de genre, voir Muriel Darmon, *Réparer les cerveaux. Sociologie des pertes et des récupérations post-AVC*, Paris, La Découverte, 2021.

4. Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2017 [1982]. Relevons l'exception notable du travail de Marc Perrenoud qui a récemment proposé l'articulation d'une sociologie interactionniste du travail

avec l'analyse dispositionnelle. Voir Marc Perrenoud, « Pour un interactionnisme dispositionnaliste dans l'étude du travail. Le cas de l'espace professionnel des musicien·ne·s ordinaires », *SociologieS*, 2021, en ligne : doi.org/10.4000/sociologies.16646 (consulté en octobre 2021).

5. Pierre Fournier, Nicolas Hatzfeld, Cédric Lomba et Séverin Muller, « Étudier le travail en situation », in Anne-Marie Arborio, Yves Cohen, Pierre Fournier, Nicolas Hatzfeld, Cédric Lomba et Séverin Muller (dir.), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, 2008, p. 7-21.

6. Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2000 [1991].

7. Voir David Pichonnaz et Kevin Toffel (coord.), « Des dispositions au travail. L'origine sociale des pratiques profession-

nelles », *Émulations. Revue de sciences sociales*, 25, 2018.

8. Voir les travaux des membres du séminaire « Pratiques, Travail, Organisations » (PraTO), en ligne : <https://pratoblog.wordpress.com> (consulté en octobre 2021), notamment : Cédric Lomba, *La restructuration permanente de la condition ouvrière. De Cockerill à ArcelorMittal*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018. Sur les trajectoires de travailleurs et travailleuses, voir également, à propos d'autres espaces professionnels, les travaux initiés par Margaret Maruani ou Danièle Kergoat sur les rapports sociaux de sexe au travail, ou encore plus récemment : Nicolas Jounin, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008 ; Isabel Boni-Le Goff, « Des expert·e·s respectables ? Esthétique vestimentaire et production de la confiance », *Travail, genre*

et sociétés, 41, 2019, p. 67-86 ; Collectif Rosa Bonheur, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Amsterdam, 2019.

9. Christelle Avril, Marie Cartier et Delphine Serre, *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte, 2010.

10. Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 200, 2013, p. 4-37.

11. Frédérique Matonti et Franck Poupeau (coord.), « Le capital militant (1). Engagements improbables, apprentissages et techniques de lutte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004 ; Lilian Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 77 (1), 2007, p. 131-151.

individus et de leurs trajectoires avec une prise en compte de la structuration des espaces sociaux dans lesquels elles et ils s'inscrivent¹². Une partie importante de l'analyse des professions de service, des professions intermédiaires ou des métiers intellectuels s'est néanmoins développée en parallèle des travaux inspirés de cette matrice théorique, notamment dans la sociologie des groupes professionnels en France et dans la *sociology of professions* au niveau international, deux traditions de recherche qui lui sont relativement hermétiques. Bourdieu, qui a lui-même approché le travail sous l'angle d'une sociologie de l'emploi et de la condition salariale, a laissé de côté l'étude des pratiques au travail¹³. Ses réticences face à un usage non réflexif des « taxinomies professionnelles » et aux risques de nominalisme qu'il comporte l'ont par ailleurs conduit à s'écarter d'une analyse des professions¹⁴. Cela dit, ses nombreuses études considérant la profession comme indicateur de position sociale, de même que d'innombrables autres recherches, attestent de la place des positions professionnelles comme inévitables variables explicatives et, à l'inverse, de l'impact de la position de classe sur les « relations professionnelles », dans la sociologie marxiste notamment. On peut dire avec Will Atkinson¹⁵ que les professions irriguent largement les enquêtes sociologiques, en tant que marqueur distinctif privilégié de la position qu'occupent les individus dans le macrosocisme social, en particulier avec le recours aux « catégories socio-professionnelles ». Si la profession est donc un indicateur récurrent de la position sociale, la position sociale devrait, par conséquent, systématiquement être intégrée dans l'analyse des pratiques au travail, quel que soit le statut des professions étudiées.

Articuler « travail » et « professions »

L'ambition de ce dossier est de continuer et de renforcer le dialogue entre les sociologies du travail, des professions, ou encore des groupes professionnels, et une sociologie générale¹⁶. Ceci passe par une reconstruction de l'objet sociologique investigué, qui considère le travail, les professions et le macrosocisme social comme solidaires d'un système de relations, et non comme constituant autant de « niveaux d'analyse » dissociables qu'il s'agirait de répartir selon des spécialisations thématiques. Étudier le *travail salarié* consiste non seulement à étudier un ensemble de pratiques, voire de gestes, mais aussi à mener une réflexion sur les ensembles organisés qui structurent ces pratiques, les professions ou groupes professionnels¹⁷, ainsi que sur les rapports

12. Baptiste Giraud, Karel Yon et Sophie Bérout, *Sociologie politique du syndicalisme*, Paris, Armand Colin, 2018.

13. C'est ce que relève Maxime Quijoux dans *Bourdieu et le travail*, Rennes, PUR, 2015, notamment en référence à Pierre Bourdieu, *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Raisons d'agir, 2021 [1963].

14. Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Invi-*

tation à la sociologie réflexive, Paris, Seuil, 2014. La *sociology of professions* contemporaine, communément centrée autour de l'intraduisible question du *professionalism* (avec notamment le projet de distinguer les « professions pures » ou « semi-professions » des « occupations ») et de celle de la professionnalisation, reste souvent prise au piège des usages indigènes de

ces notions, par ailleurs fort attachés au contexte anglophone.

15. Will Atkinson, *Bourdieu and after. A guide to relational phenomenology*, Oxon-New York, Routledge, 2020.

16. Muriel Darmon, David Pichonnaz et Kevin Toffel, « La socialisation secondaire ne s'exerce pas sur une page blanche mais sur une page déjà écrite et déjà froissée

par les expériences antérieures ». Entretien avec Muriel Darmon », *Émulations. Revue de sciences sociales*, 25, 2018, p. 115-121.

17. Voir A.-M. Arborio, Y. Cohen, P. Fournier, N. Hatzfeld, C. Lomba et S. Muller (dir.), *Observer le travail*, op. cit.

sociaux dont elles sont le produit. Les travaux les plus pertinents¹⁸, dont ceux réunis dans ce dossier, prennent pour objet tant les structures mentales associées aux pratiques et représentations des travailleurs et travailleuses, que les systèmes de relations entre les agent·e·s concerné·e·s (individuels et collectifs) et la structuration de ces ensembles conflictuels et variablement organisés que sont les *espaces professionnels*. Tout comme la distinction entre métiers et professions relève du sens commun, la séparation de l'étude du travail de celle des professions s'apparente à une forme de sens commun savant¹⁹, alimenté par la parcellisation à l'œuvre autour de ces objets. À rebours de cette tendance, et contre ce repli thématique, nous défendons une étude du travail et des professions qui soit fondée sur une matrice théorique intégrée, impliquant la réinscription *structurale* des représentations et pratiques au travail dans le macrocosme social, les individus n'étant jamais *uniquement* des travailleurs ou des travailleuses. L'approche relationnelle sur laquelle repose la théorie des champs permet de saisir ce qui structure aussi bien les rapports entre les professions et les champs environnants que les relations entre agent·e·s au sein des espaces professionnels. Cette démarche nécessite de rendre compte des processus d'incorporation et d'activation de dispositions sociales au travail et de mettre au centre de l'analyse les luttes visant à faire et défaire les frontières des espaces professionnels.

L'analyse structurale du travail repose sur deux axes de recherche étroitement solidaires. Le premier consiste à appréhender les positions des travailleurs et travailleuses, et à cartographier leurs espaces d'appartenance en portant attention aux luttes, stratégies et types de ressources en jeu dans ces espaces ainsi qu'aux rapports qu'entretiennent les espaces professionnels avec les champs environnants. Le second implique de rendre compte des effets des socialisations successives sur les carrières ainsi que sur les représentations et pratiques au travail, en étudiant la sociogenèse des dispositions professionnelles et leurs liens avec d'autres dispositions. Une telle approche du travail s'appuie sur une théorie de la pratique qui met au centre de sa démarche analytique le jeu d'interdépendance entre les structures sociales et les structures mentales. Tout l'intérêt d'une sociologie structurale du travail et des professions consiste en l'articulation de ces deux moments de l'analyse, permettant de saisir, par exemple, la variation des effets de la socialisation professionnelle selon la fraction d'un espace considéré ou la manière dont les ressources accumulées hors-travail sont un indicateur de position sociale et un enjeu dans les luttes intraprofessionnelles. Il apparaît indispensable de combiner l'étude des effets de positions et de socialisations avec celle de la structuration et de la dynamique des espaces professionnels, les travaux disponibles ayant tendance à se concentrer sur l'un des deux aspects.

18. Le travail ici étudié est bien le travail *salaré*. Pour autant, certains développements récents en sociologie du travail ont montré tout l'intérêt de ne pas disqualifier d'autres formes d'emploi et de les intégrer à l'analyse. Voir notamment pour un aperçu

de ces apports : José-Angel Calderón, Lise Demailly et Séverin Muller (dir.), *Aux marges du travail*, Toulouse, Octarès éditions, 2016. L'étude du travail non salarié, voire non rémunéré, a par ailleurs porté une attention particulière aux rapports sociaux, en

particulier de genre, et aux trajectoires des travailleurs et travailleuses.

19. Voir Louis Pinto (dir.), *La construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Bellecombe en Bauges, Éditions du Croquant, 2021. Et, sur la nécessaire

reconstruction de certains objets, voir par exemple Gérard Mauger, « La délinquance : nouvel essai de construction d'objet », in L. Pinto (dir.), *La construction d'objet en sociologie*, op. cit., p. 177-194.

« EN UN MOT, ACCORDONS, DANS NOTRE DISCIPLINE, TOUTE LA LATITUDE NÉCESSAIRE AUX SPÉCIALISTES POUR DÉVELOPPER LEURS PROPRES INTÉRÊTS ; CEPENDANT, POUR GARANTIR UN ANCRAGE PRUDENT DE CHAQUE SPÉCIALITÉ, DONNONS EN MÊME TEMPS UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE AUX SÉANCES PLÉNIÈRES, À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, AU CONGRÈS DES CONGRÈS, DANS LESQUELS NOUS PRÉSERVONS L'HABITUDE D'EXAMINER TOUS LES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES DE LA SOCIÉTÉ AVEC LA PERSPECTIVE LA PLUS LARGE POSSIBLE, INSPIRÉE DE NOS CONCEPTIONS CONJUGUÉES. »

Albion Small, co-fondateur de l'American Sociological Association, en 1921, à propos des congrès de l'association.
Cité dans J. Starr, « Specialization and the Development of Sociology : Differentiation of Fragmentation ? », *Qualitative Sociology*, 6 (1), 1983, p. 68.

Espaces professionnels et systèmes de relations

La sociologie des professions, en particulier dans la tradition anglophone, tend à limiter l'analyse structurale aux relations interprofessionnelles²⁰ et à l'impact de l'État, généralement conceptualisé comme une instance garantissant un monopole d'activités et la fermeture des groupes professionnels²¹. Pourtant, si l'État peut renforcer l'autonomie des espaces professionnels (par exemple, en garantissant un monopole), il peut aussi y imposer sa logique et les taux de conversion des ressources qui y sont mobilisables et valorisées. Ici, c'est l'analyse de la position qu'occupe l'espace professionnel considéré au sein du champ du pouvoir²² qui offre les plus grands gains heuristiques. Cette position se matérialise par la détention et la mobilisation de types de capitaux propres à ce champ, même si leur efficacité peut se limiter à certaines fractions de l'espace en question. Les travaux classiques sur les processus de professionnalisation²³ ou sur le « pouvoir professionnel²⁴ » peuvent dès lors être considérés comme une exploration partielle de la structure du champ du pouvoir et de la mobilisation de ses ressources au sein d'espaces professionnels²⁵. Plus généralement, la prise en compte des rapports entre les espaces professionnels et les champs environnants²⁶ conduit à explorer la question de leur autonomie de manière plus complexe que ne le font les travaux de sociologie des professions, en étudiant sa variation selon leurs fractions ou pôles, comme cela a été montré pour les champs journalistique²⁷, artistique²⁸ ou policier²⁹. Rendre compte des relations entre les espaces professionnels et les champs environnants invite à repenser le concept d'autonomie professionnelle à la lumière des phénomènes de réfraction ou, à l'inverse, de soumission à des logiques externes. Cette perspective permet d'embrasser à la fois l'impact des forces externes sur les professions *et* la structuration interne des espaces professionnels, en reconstituant leurs sociogenèses³⁰, et en établissant la capacité variable de ces champs à imposer leur logique dans les différentes fractions des espaces professionnels ou, inversement,

20. Andrew Abbott, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press, 1988. Le modèle d'Abbott est fertile en ce qu'il a mis le travail – l'activité – au centre de l'analyse des dynamiques professionnelles (ne distinguant pas travail et professions) et qu'il prend en compte les concurrences interprofessionnelles. Si le modèle s'avère heuristique pour saisir les processus de définition de problèmes opérés par les groupes revendiquant la détention d'un savoir expert, il limite la réflexion à certaines professions (à statut), se concentre sur les ressources culturelles mobilisées et, surtout, est de peu d'aide pour comprendre les phénomènes de différenciation et de structuration internes aux professions (ce qu'ils doivent aux effets des champs environnants et de l'incidence que ces derniers ont sur les relations interpro-

professionnelles comme sur le travail). Voir Stanislas Morel, « Au(x) cœur(s) des professions. Penser le rapport des professions à l'hétéronomie avec Abbott et Bourdieu », in Didier Demazière et Morgan Jouvenet (dir.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2016, p. 315-334.

21. Mike Saks, « Analyzing the Professions. The Case for the Neo-Weberian Approach », *Comparative Sociology*, 9 (6), 2010, p. 887-915.

22. Voir Pierre Bourdieu, « Champ du pouvoir et division du travail de domination. Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 126-139.

23. Eliot Freidson, *Professionalism. The Third Logic*, Cambridge, Polity Press, 2001.

24. *Id.*, *Professional powers. A study of*

the institutionalization of formal knowledge, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

25. Voir les travaux attestant de l'impact du champ du pouvoir sur les positions et pratiques professionnelles : P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984 ; *id.*, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001 ; Frédéric Lebaron, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000.

26. F. Lebaron, *La croyance économique*, *op. cit.* ; Patrice Pinell, « Champ médical et processus de spécialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 156-157, 2005, p. 4-36.

27. Olivier Baisnée et Jérémie Nollet, « Journalism as a Field », *Oxford Research Encyclopedia of Communication*, 2019, en ligne : doi.org/10.1093/acrefore/9780190228613.013.906 (consulté

en octobre 2021).

28. Marie Buscatto, « De la vocation artistique au travail musical. Tensions, compromis et ambivalences chez les musiciens de jazz », *Sociologie de l'Art*, 5 (3), 2004, p. 35-56 ; P. Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 ; Marc Perrenoud, *Les musicos. Enquête sur des musiciens ordinaires*, Paris, La Découverte, 2007.

29. Laurent Bonelli, Élodie Lemaire, Laurence Proteau (coord.), « Frontières policières », *Sociétés contemporaines*, 122 (2), 2021.

30. P. Pinell, « La genèse du champ médical : le cas de la France (1795-1870) », *Revue française de sociologie*, 50 (2), 2009, p. 315-349.

à la possibilité d'accumuler, au sein de ces espaces, des ressources rentables dans d'autres champs. Cette démarche analytique peut être menée sur tous les espaces professionnels, y compris les plus éloignés du champ du pouvoir, comme l'espace infirmier³¹ ou même celui de la prostitution³². Par ailleurs – et contrairement à une sociologie des professions qui limite la notion d'autonomie à une capacité d'auto-organisation³³ dans une perspective internaliste³⁴, sans tenir compte de l'hétérogénéité interne des espaces professionnels –, elle permet de mettre au jour les luttes à propos des frontières professionnelles et de saisir les forces multiples qui s'exercent sur elles depuis l'extérieur.

Divisions internes et rapports sociaux

Le concept classique mobilisé pour rendre compte de l'hétérogénéité interne des professions est celui de « segment ». Popularisé par Rue Bucher et Anselm Strauss³⁵, il a été complexifié par Florent Champy qui, avec la notion de « segmentation agonistique³⁶ », a voulu attirer l'attention sur les luttes intraprofessionnelles en montrant la manière dont les visions du métier sont indexées à des visions du monde, des rapports au politique³⁷. Cette réflexion sur la politisation du travail, qui demande à être poursuivie, de même que les travaux se focalisant sur l'analyse dispositionnelle du travail attestent de l'importance de ne pas séparer l'étude des travailleurs et travailleuses de leurs inscriptions sociales, et de ne pas limiter l'étude des rapports sociaux aux interactions entre professionnel·le·s et « client·e·s », en l'élargissant aux relations entre professionnel·le·s³⁸. En articulant champs et habitus, l'analyse structurale peut rendre visibles ces fractures et tensions internes aux espaces professionnels, tout en identifiant les ressources qui sont à l'origine des pratiques au travail et des concurrences entre individus, elles-mêmes dépendantes de leurs trajectoires. Au moyen du concept de capital³⁹, par exemple, l'identification de types de ressources et de leurs agencements spécifiques au sein des espaces professionnels permet de déterminer ce qui y compte, dans la continuité de l'étude de la division du travail social conduisant « le soldat [à] recherche[r] la gloire militaire, le prêtre l'autorité morale, l'homme d'État le pouvoir, l'industriel la richesse, le savant la renommée scientifique⁴⁰ ». Il convient néanmoins de tenir compte des divisions internes : les types de capitaux convoités par

31. Philippe Longchamp, Kevin Toffel, Felix Bühlmann et Amal Tawfik, « L'espace professionnel infirmier : une analyse à partir du cas de la Suisse romande », *Revue française de sociologie*, 59 (2), 2018, p. 219-258 ; K. Toffel, « Les enjeux symboliques d'un diplôme académique. Reconfiguration des rapports sociaux et nouvelles tensions au sein de la profession infirmière », *Revue suisse de sociologie*, 46 (1), 2020, p. 73-95.
32. Lilian Mathieu, « L'espace de la prostitution. Éléments empiriques et perspectives

en sociologie de la déviance », *Sociétés contemporaines*, 38 (2), 2000, p. 99-116.
33. E. Freidson, *Professionalism*, op. cit.
34. Gisèle Sapiro, « Repenser le concept d'autonomie pour la sociologie des biens symboliques », *Biens Symboliques*, 4, 2019, en ligne : doi.org/10.4000/bssg.327 (consulté en octobre 2021).
35. Rue Bucher et Anselm Strauss, « Professions in Process », *American Journal of Sociology*, 66 (4), 1961, p. 325-334.
36. Florent Champy, *La sociologie des pro-*

fessions, Paris, PUF, 2009.

37. Id., « L'engagement des professionnels comme conséquence de tensions consubstantielles à leur pratique : l'architecture moderne entre les deux guerres », *Sociétés contemporaines*, 73, 2009, p. 97-119.
38. Ce deuxième point a été récemment relevé en ce qui concerne les professions de la santé. Voir Maud Gelly, Audrey Mariette et Laure Pitti, « Santé critique. Inégalités sociales et rapports de domination dans le champ de la santé », *Actes de la recherche*

en sciences sociales, 236-237, 2021, p. 4-19.

39. Pour un usage heuristique du concept de capital dans l'étude du travail, voir P. Longchamp, K. Toffel, F. Bühlmann et A. Tawfik, « L'espace professionnel infirmier... », art. cit. ; O. Baisnée et J. Nollet, « Journalism as a Field », art. cit.
40. Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007 [1893], p. 249-250.

les travailleurs et travailleuses ayant toutes les chances de varier selon les fractions de l'espace professionnel considéré, une même tâche peut par exemple être perçue comme enviable par les uns et du « sale boulot » par les autres⁴¹. Ces divisions internes, bien que pouvant relever d'enjeux et de ressources spécifiques, sont fréquemment indexées à des rapports sociaux qui dépassent les espaces professionnels, qu'ils soient de classe, de genre ou d'ethnicité – éléments structurels évacués par les sociologies du travail et des professions lorsqu'elles sont trop repliées sur elles-mêmes. Les prises de position professionnelles dépendant bien souvent de ressources accumulées *en dehors* des espaces professionnels, en particulier le capital culturel, leur mise au jour est un moyen efficace de réintroduire les rapports sociaux dans l'analyse du travail.

Effets des socialisations hors-travail

Nous avons déjà évoqué ailleurs le fait que le travail est un espace d'actualisation de dispositions importées⁴² selon un processus qui a été qualifié par Julie Pagis et Maxime Quijoux de « circulation dispositionnelle⁴³ ». Les articulations entre socialisations primaire et secondaire commencent à être relativement connues, même si subsistent des débats sur la capacité de la première à infléchir la seconde. Il paraît raisonnable de penser que la force de la socialisation professionnelle, notamment sur les socialisations antérieures, est une question à régler empiriquement qui a toutes les chances de varier selon les espaces professionnels considérés et les trajectoires hors-travail des individus⁴⁴.

Un certain nombre d'études attestent de l'impact des socialisations hors-travail sur les dispositions professionnelles, évitant ainsi le piège du repli thématique. Le passé familial, le genre ou la trajectoire sociale sont des instances de socialisation dont les effets sur le travail sont avérés⁴⁵ ; la socialisation familiale ayant, par exemple, des effets sur la façon dont les assistant·e·s sociaux jugent les pratiques éducatives des parents accompagnés⁴⁶, ou la trajectoire sociale amenant à défendre des pratiques variables en caisse d'hypermarché, selon que l'on occupe ce poste après une trajectoire ascendante interrompue ou, au contraire, qu'il s'agit d'une situation transitoire visant à financer des études supérieures⁴⁷. Une sociologie structurale du travail invite en outre à prendre en compte la dimension symbolique du social, en étudiant non seulement la « méconnaissance de la vérité objective du travail comme exploitation⁴⁸ »,

41. Anne-Marie Arborio a bien montré le mécanisme de délégation du « sale boulot » à l'hôpital, dans son ouvrage *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Economica, 2002.

42. D. Pichonnaz et K. Toffel, « Pour une analyse dispositionnelle des pratiques professionnelles », *Émulations. Revue de sciences sociales*, 25, 2018, p. 7-21.

43. Julie Pagis et Maxime Quijoux, « Des ressorts aux incidences biographiques du travail. Socialisation professionnelle et circulations dispositionnelles », *Terrains &*

travaux, 34 (1), 2019, p. 5-18.

44. Sylvain Laurens et Delphine Serre, « Des agents de l'État interchangeables ? L'ajustement dispositionnel des agents au cœur de l'action publique », *Politix*, 115 (3), 2016, p. 155-177.

45. Les travaux sont relativement nombreux. Voir par exemple : Christelle Avril, *Les aides à domicile. Un autre monde populaire*, Paris, La Dispute, 2014 ; Emmanuelle Zolesio, « La chirurgie et sa matrice de socialisation professionnelle », *Sociologie*, 3 (4), 2012, p. 377-394 ; Anne Paillet et

Delphine Serre, « Les rouages du genre. La différenciation des pratiques de travail chez les juges des enfants », *Sociologie du travail*, 56 (3), 2014, p. 342-364 ; D. Pichonnaz, « La force des dispositions. Mobilités sociales, genre et devenirs policiers », *Champ pénal/ Penal field*, 22, 2021, en ligne : doi.org/10.4000/champpenal.12960 (consulté en octobre 2021) ; Julien Bertrand, *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute, 2012 ; Vincent Dubois, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*,

Paris, Economica, 2010 [1999] ; Alexis Spire, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir, 2008.

46. D. Serre, *Les coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raisons d'agir, 2009.

47. Marlène Benquet, *Encaisser ! Enquête en immersion dans la grande distribution*, Paris, La Découverte, 2013.

48. P. Bourdieu, « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 114, 1996, p. 89-90.

mais également la reconnaissance escomptée par les individus de leur position professionnelle, au sein et en dehors de leur espace professionnel, qui détermine leur investissement au travail, leur adhésion variable aux règles du jeu professionnel ou encore leurs rapports avec leurs « client·e·s ». C'est aussi parce qu'elles façonnent les visions du monde et le rapport au politique que les trajectoires sociales s'expriment dans le travail, en modelant par exemple les schèmes de perception du mérite, qui contribuent ensuite à façonner la valeur morale attribuée aux destinataires du travail, notamment dans les métiers de service. Le travail peut néanmoins exercer des effets transformateurs, ayant un impact dans les autres sphères de vie, et ce bien au-delà de l'accumulation de capital économique, en produisant ce que le sens commun identifie comme une « déformation professionnelle ». L'étude des articulations entre effets des socialisations au travail et en dehors, amorcé dans les travaux cités, demande à être approfondie et systématisée, notamment afin de clarifier la force variable des socialisations selon les espaces professionnels ; les différentes manières dont le travail peut, ou ne peut pas, transformer les individus.

Contre les effets délétères du repli thématique et de la parcellisation disciplinaire, le retour à une sociologie générale qu'implique une analyse structurale du travail met en lumière ce qui se joue *au sein* des espaces professionnels comme ce qui, *alentour*, participe à en déterminer la structuration, les enjeux et les luttes à propos de la valeur des biens symboliques qui y circulent. Les articles rassemblés dans ce dossier attestent des gains d'une telle approche. L'analyse que fait Lilian Mathieu du rôle joué par les socialisations politiques et militantes d'individus entreprenant une reconversion dans le métier d'enseignant rend compte de la mobilisation de ressources incorporées dans le cadre de l'expérience militante, et la manière dont ces capitaux peuvent déterminer la position occupée dans l'espace de l'enseignement. L'identification des ressources en jeu dans un espace professionnel ainsi que la caractérisation de leurs valeurs différentielles permettent d'éviter d'en homogénéiser les rendements. C'est ce qu'expose Anne-Marie Arborio, en analysant la manière dont les critères de classement de type scolaire restent prégnants dans un dispositif de validation des acquis de l'expérience censé pourtant évaluer des savoir-faire professionnels. En s'attachant, au travers d'une analyse de sa trajectoire sociale, à saisir les dispositions bourgeoises et les affinités électives que Frederick W. Taylor entretient avec le patronat, Nicolas Jounin objective la défiance et le mépris affichés par le père de l'« organisation scientifique du travail » à l'égard des ouvriers. Enfin, Olivia Chambard et Hélène Stevens éclairent les oppositions entre approches « socio-éducative » ou « economiciste » dans un nouvel espace professionnel, celui de la formation à l'« entrepreneuriat » à l'université, montrant ce que cette opposition doit aux types de capitaux accumulés par les individus dans d'autres champs. Ces textes réaffirment l'intérêt d'inscrire l'analyse des professions et du travail dans une sociologie générale.